

FICHE DE CAPITALISATION

*Un modèle de Clé en main multi-pays – le Clé en Méditerranée : Palestine, Maroc, France
« les territoires face aux enjeux de la gestion durable de l'eau »*

RRMA

Pratique déployée par
Occitanie coopération



En repartant des coopérations portées par 4 collectivités du territoire, Occitanie coopération, en binôme avec une ONG du territoire, est parvenu à créer du lien entre trois territoires, la Palestine, l'Occitanie et le Maroc pour construire un projet commun sur la thématique de la gestion durable de l'eau.

Le dispositif Clé en main est une réelle opportunité pour créer du lien entre les collectivités qui interviennent sur une même thématique, un même territoire et qui ont la volonté de travailler ensemble à l'échelle du territoire.

Ce projet a eu pour effet de créer une réelle dynamique territoriale innovante entre des collectivités engagées à l'international tout en facilitant l'intégration de nouvelles collectivités dans des projets de coopération décentralisée grâce à l'appui méthodologique et la mise en relation des acteurs du RRMA.

Intérêt de la démarche pour le RRMA



Faire connaître le réseau et favoriser l'adhésion de nouvelles collectivités



Donner de la crédibilité aux interventions du RRMA : sa capacité de mobiliser, de fédérer, de coordonner, de rassembler



Créer les conditions pour susciter l'intérêt, mobiliser et initier des actions de coopération autour d'une problématique commune.



Gagner en visibilité

Collectivités ciblées

Tout type de collectivités : un clé en main demande peu de moyens et permet d'engager des collectivités ne disposant que de peu de ressources dédiées.

Pour cette capitalisation, sont concernées :

- ▶ La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée,
- ▶ Le Conseil départemental de l'Aude
- ▶ Montpellier Méditerranée Métropole,

Et la tentative de mobilisation de quelques communes de façon ponctuelle à l'instar de la Commune de Colomiers.

Besoin initial de la collectivité

Cette initiative est née d'un constat : le lien existant entre les coopérations actives portées par les collectivités engagées du territoire autour de la Méditerranée.

Le projet est issu d'un dialogue et d'une volonté partagée entre le RRMA et des collectivités engagées sur une même géographie autour de thématiques communes de pouvoir dialoguer et collaborer davantage entre elles et leurs partenaires tout en incitant de nouvelles collectivités à rejoindre leur dynamique.

- ▶ La Région Occitanie dispose de trois accords de coopération avec trois régions marocaines (l'Oriental, Casablanca Settat, Fès-Meknès) et d'un accord de coopération avec le Gouvernorat de Tubas en Palestine. L'accord-cadre de coopération bilatérale Occitanie-Gouvernorat de Tubas existe depuis 2012. Le dernier accord couvrait la période 2019-2022.
- ▶ Le Département de l'Aude, est engagé dans plusieurs accords de coopération (Palestine, Tunisie, Liban et anciennement Burkina Faso) au sein desquels des échanges sont initiés sur des thématiques liées à l'eau, à l'environnement et aux politiques sociales.
- ▶ La Métropole de Montpellier a un accord de coopération décentralisée solide avec l'intercommunalité de la Vallée de l'Arghen au Maroc sur la gestion de l'eau à l'échelle d'une intercommunalité.
- ▶ Plusieurs autres collectivités ont été approchées.
- ▶ En parallèle, l'ONG Experts-Solidaires accompagne Montpellier Méditerranée Métropole sur son projet au Maroc et mène des projets en Palestine.

« nous sommes plusieurs collectivités du territoire à travailler sur une même thématique, dans des territoires communs auprès de partenaires semblables (municipalités voire gouvernorats). Nous nous sommes dit qu'il est important de pouvoir coordonner les résultats de nos actions et de capitaliser entre partenaires. Ces échanges ont pu être initiés grâce au Clé en main. » (collectivité)

Objectifs de la démarche

Accompagnement à la co-construction et au pilotage d'un projet en commun dans une logique de réciprocité.

Objectif du projet : développer les savoirs et savoir-faire des collectivités engagées sur la thématique de la gestion intégrée des ressources en eau.

Objectifs spécifiques :

- Créer une synergie à l'échelle de la région entre les collectivités engagées ;
- Favoriser les échanges entre les collectivités d'Occitanie, du Maroc et de la Palestine, sur la thématique de la gestion durable du cycle de l'eau ;
- Développer de nouveaux partenariats ;
- Sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'eau ;

Approche proposée

Montage du projet : des discussions bilatérales avec chaque collectivité puis des temps de mise en commun animés par le RRMA.

1ère partie : un temps long d'interconnaissance des collectivités autour de problématiques communes :

- Construction d'un calendrier commun
- Mise en place d'un comité de pilotage
- Des premiers temps d'échanges et de rencontres
- Identification des experts basés en Occitanie (puis en continu lors de la mise en œuvre du projet) travaillant sur la question de la gestion durable de l'eau (en lien avec l'ONG)
- 1ère mission (CT, ONG, RRMA) : appropriation de la problématique, sensibilisation d'élus, visites de terrain, rencontres de partenaires, identification des thématiques de travail (gouvernance, mise en place du service de l'eau, réutilisation des eaux usées traitées)

Rôle du RRMA : apprécier le contexte et comprendre les difficultés, rencontrer les partenaires, expliquer la démarche du projet.

Cette première phase a permis de renforcer l'interconnaissance, démontrer l'intérêt d'un travail conjoint, étendre la connaissance des acteurs du secteur et renforcer les compétences sur le sujet de la gestion durable de l'eau et des contextes des territoires partenaires.

2^{ème} partie : mise en œuvre :

- Des actions qui se mettent en œuvre au fil du temps, des opportunités et de la disponibilité des acteurs,
- Des réunions mensuelles entre les acteurs ;
- 2^{ème} mission (mission commune lors des assises de la coopération décentralisée organisée par CUF, présence des CT et du RRMA) : visites de terrain, interventions lors de tables rondes, rencontre de partenaires, préparation du séminaire.
- Accueil de délégations marocaines et palestiniennes en vue de : l'organisation d'un séminaire conçu au regard des attentes de ces partenaires, des visites de terrain, des ateliers d'échange grand public (participation d'acteurs de la recherche, d'agents techniques des CT, des ONG et associations du territoire, des élus), des rendez-vous institutionnels

Rôle du RRMA : accompagner les élus, jouer le rôle d'interface avec les partenaires et organiser toute la dimension collective.

Ces temps de rencontres et d'échanges ont permis d'instaurer un climat de confiance entre les différents partenaires et une meilleure compréhension des enjeux et problématiques auxquels font face chaque territoire. Des thématiques communes ont clairement été identifiées.

Les résultats

Le projet a permis d'aboutir à :

- ▶ Structurer et renforcer le projet de l'ONG en Cisjordanie de formation des acteurs dans le domaine de la gestion durable de l'eau.
- ▶ Identifier et co-construire avec les partenaires des différents territoires des pistes de collaboration et de travail – un souhait exprimé de pouvoir poursuivre les échanges sur des aspects plus technique.
- ▶ Modéliser un modèle d'intervention issu de l'expérience.
- ▶ Faire émerger de nouvelles interactions avec de nouveaux acteurs.
- ▶ Renforcer la coordination entre CT régionales.
- ▶ Créer un effet de levier pour la mobilisation de financements.
- ▶ Déposer deux nouveaux clés en main.

« le clé en main a permis la mise en lien des acteurs pour traiter de problématiques communes. En revanche il n'a pas permis de mettre en place des actions concrètes pour le partenaire (pas de fond sur l'investissement, peu d'action concrète sur le territoire de coopération mais essentiellement des fonds pour des rencontres qui permettent des rapprochements et des échanges entre partenaires). »

A l'issue de ce Clé en main :

- ▶ Deux collectivités impliquées se sont engagées collectivement sur un projet opérationnel déposé à l'AFD.
- ▶ Une collectivité est parvenue à consolider sa coopération avec la Cisjordanie et trouver d'autres soutiens pour ses projets – effet levier du Clé en main
- ▶ Des liens se sont créés ou renforcés entre les CT et elles parviennent aujourd'hui à travailler ensemble sur des sujets communs.

Le RRMA est parvenu à créer une relation de confiance et à ouvrir le dialogue entre les acteurs. Il est aujourd'hui reconnu pour sa capacité à fédérer tout en gagnant en visibilité et en crédibilité sur sa capacité à coordonner, organiser, piloter des événements.

Le projet est pris en exemple lorsqu'il s'agit de témoigner d'une dynamique de territoire réussie.

Des relations pro et d'amitié se sont affinées entre CT et partenaires grâce à ce clé en main. Ça a permis l'émergence d'une coordination régionale entre collectivités.

Calendrier

Projet de 2 ans : une durée idéale pour permettre de fixer des échéances et les tenir et d'avancer au rythme des collectivités.

Ressources

Dispositif Clé en main du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Acteurs impliqués

- ▶ **RRMA** : joue le rôle de chef d'orchestre : il pilote le projet et ses activités, gestion de la partie administrative et logistique du projet (1 ETP sur la coordination du projet en binôme avec l'ONG et implication de 4 membres de l'équipe lors du séminaire) et gestion de la partie institutionnelle.
- ▶ **Experts solidaires** : appui technique, lien avec les partenaires sur terrain, programmation technique, capitalisation des pratiques en GIR sur les trois territoires.
- ▶ Les **collectivités et leurs partenaires** pour le partage d'expérience et de pratiques
- ▶ Implication **d'autres acteurs du territoire** : PS-Eau, le CARI mobilisés lors de comités de pilotage.

Outils déployés

- ▶ Un drive commun entre tous les partenaires, permettant de partager l'ensemble des documents tels que les documents projet, compte-rendu de réunion ou de mission. Les bilans sont traduits et partagés aux partenaires de ces collectivités.
- ▶ Un groupe Whatsapp facilitant l'organisation du séminaire.
- ▶ Un annuaire des parties prenantes.



« En termes de diffusion des résultats, le RRMA a une force de frappe plus grande car il est en capacité de communiquer auprès de l'ensemble de ses membres qui sont plus larges que ceux des CT. » (Collectivité)



« Sans clé en main nous ne serions pas allés au-delà de simples échanges ou des événements. Le clé en main a permis de passer du discours de l'échange à des actions concrètes entre CT » (Collectivité)



Leviers d'action

- ▶ La connaissance terrain et l'expertise de l'ONG sur des sujets très techniques : l'ONG était présente à tous les temps de co-construction – cela a permis de donner de la crédibilité au projet et aux échanges autour des thématiques identifiées. La crédibilité de ce partenaire est assurée grâce à sa présence terrain et à son rôle d'opérateur sur d'autres projets de coopération pour la Région et deux autres collectivités.
- ▶ L'assise territoriale du RRMA : qui permet de mobiliser les acteurs les plus pertinents.
- ▶ Le binôme institutionnel et technique entre RRMA et ONG : très intéressant.
- ▶ L'implication des services et techniciens de l'eau lors des visites de terrain est également présentée comme une réussite du projet.
- ▶ La présence d'une traductrice sur le projet jouant le rôle d'interface et permettant de relever les défis de l'interculturalité.
- ▶ La désignation de points focaux au sein de chaque CT.
- ▶ L'organisation de réunions mensuelles fléchées : participent ceux qui peuvent être disponibles : « Plus les temps de mission approchaient plus étaient nombreux ».
- ▶ Une mission exploratoire au démarrage mêlant technique et politique pour que la conscience du terrain soit commune.

Limites

- ▶ Des niveaux variables d'implication des partenaires : une implication plus délicate lorsque les partenariats reposent sur des relations exclusivement institutionnelles. L'absence de liens opérationnels entre les collectivités peut constituer un frein.
- ▶ Un temps long de mise en route de la dynamique collective : les CT n'ayant pas toutes les mêmes priorités.
- ▶ La difficulté de parvenir à trouver, lors des missions, le bon équilibre entre les volets technique et politique et parvenir à répondre aux attentes de chacun.
- ▶ La difficulté d'inclure des communes en raison du fait que la compétence de gestion des ressources en eau ne représente pas une compétence directe.
- ▶ La coordination d'un projet impliquant une diversité de collectivité distinctes par leur taille, leur périmètre d'action et présentant des ambitions d'envergures différentes – ce déséquilibre doit être pris en compte dans la construction du projet pour que chaque acteur trouve sa place.
- ▶ La difficulté de travailler sur un volet plus technique nécessitant une expertise sectorielle lorsque les interlocuteurs du projet sont les

- ▶ Un groupe WhatsApp qui a permis de créer du lien en dehors même du projet.

services/directions des relations internationales au sein des collectivités : il est nécessaire de pouvoir impliquer dès le démarrage du projet, les services techniques.

- ▶ Interagir dans un cadre multi-acteurs peut constituer un défi : pour se faire, l'accompagnement du RRMA prend tout son sens.

Principaux enseignements

Pré-requis :

- ▶ dans un clé en main, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur au moins une collectivité engagée et sensibilisée à la coopération pour que ça fonctionne. Elle rassurera et lèvera les craintes des autres collectivités.
- ▶ Le temps de discussion en amont est indispensable pour assurer un même niveau d'information et garantir l'appropriation de tous.
- ▶ Il est nécessaire d'impliquer très en amont l'ensemble des partenaires des collectivités, des acteurs qui connaissent les terrains au sein desquels des actions seront mises en œuvre et enfin, les services techniques des collectivités

« le RRMA doit proposer des choses concrètes et palpables », « il faut sortir du spectre de la seule coopération décentralisée pour susciter l'intérêt des acteurs »

Recommandations

- ▶ Laisser l'expertise technique guider l'identification des participants aux missions par des critères prédéfinis en fonction des besoins.
- ▶ Accompagner la Région à identifier des partenariats plus opérationnels pour qu'ils soient davantage impliqués dans les échanges ainsi que leurs partenaires.
- ▶ Prévoir du temps de communication sur le projet de façon à valoriser davantage les échanges (exposition, communication sur le site internet, ...) de manière à faire comprendre ce qu'est la coopération de territoire à territoire auprès d'un public non initié.
- ▶ Rééquilibrer les forces dans le projet lorsque les collectivités ne sont pas de même taille.
- ▶ Laisser dans un projet, la place à l'informel et la possibilité d'organiser des voyages purement techniques.

Perspectives

Une seconde phase est en cours de préparation et doit permettre de concrétiser les engagements pris sur la 1ere phase.